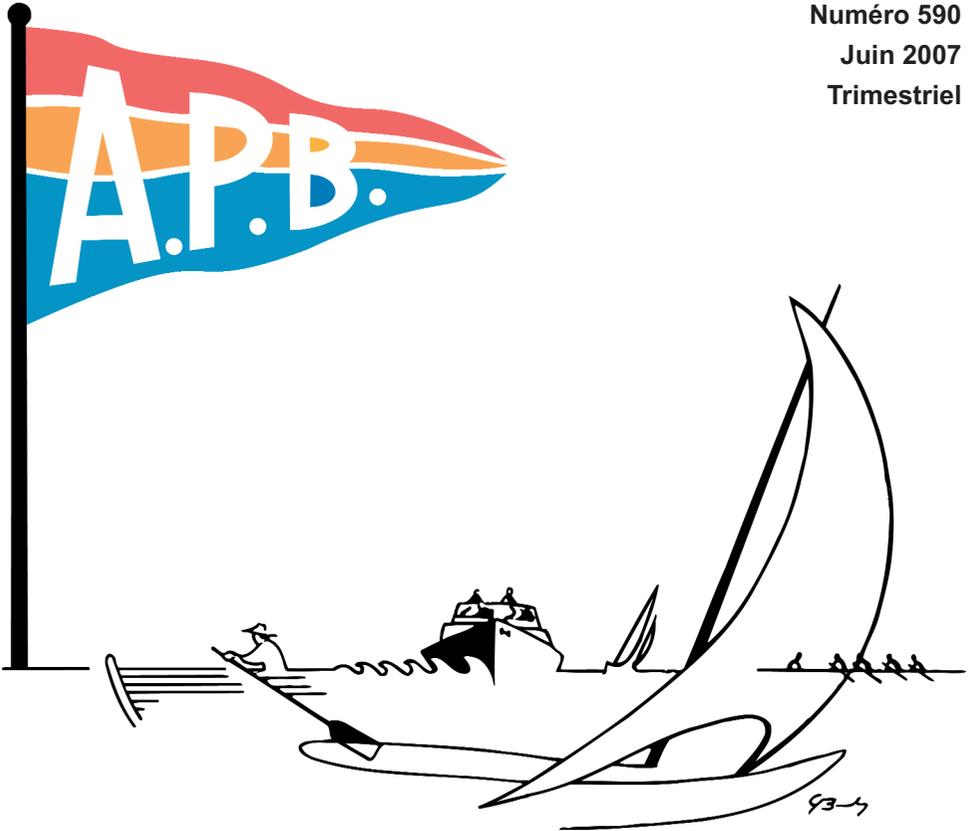
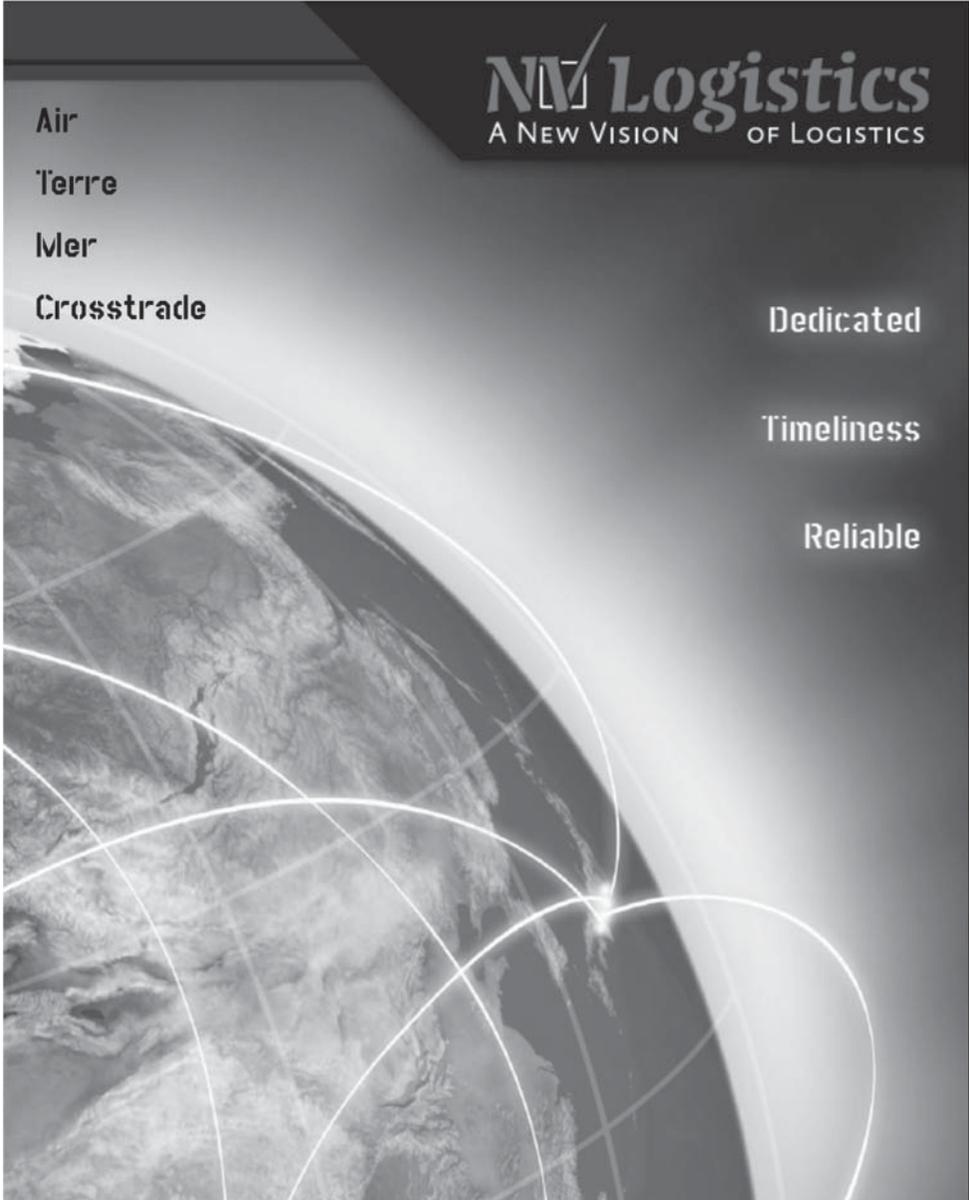


Numéro 590
Juin 2007
Trimestriel



Association des propriétaires de bateaux

Fondée en juillet 1923



NV Logistics
A NEW VISION OF LOGISTICS

Air

Terre

Mer

Crosstrade

Dedicated

Timeliness

Reliable

www.nvlogistics.com

NV Log SA - Halle de Fret 5 - Bureau E128 - 1211 Genève 5 Aéroport
022.817.40.90 Contact : Thierry Moreno - thierry.moreno@nvlogistics.com

Comité A.P.B. 2007

| | | |
|--|--|---|
| Local : | Tél : 022 733 32 40 | Case postale 49 1211 Genève 7 Servette |
| Site Internet: | http://www.apb.ch - Login: apb - Mot de passe: apb1923 | |
| Président ad-intérim | Thierry MORENO Natel : 079 433 15 01 Fax 022 929 85 10 thierry.moreno@DHL.com | |
| Trésorerie | Giovanna FANNI Natel. : 079 658 04 39 | |
| Secrétaire | Jean-François DEYTARD Tél. : 022 774 40 76 Natel 079 542 19 29 | |
| Journal | Pascal DELOBEL Natel 079 200 31 89 pascald@orcaps.com | Quai Gustave-Ador 3 Case postale 6340 1207 Genève |
| Matériel Eaux-Vives | Didier BOUVERAT Natel : 079 276 58 72 | |
| Vice-président Matériel Pâquis | Bernard VIENS Natel : 079 446 22 83 bernard.viens@bluewin.ch | |
| Matériel Choiseul | Jean-François DEYTARD Tél. : 022 774 40 76 Natel 079 542 19 29 | |
| Matériel suppléant | Alexandre FRANCEY Natel 078 864 01 11 | |
| Manifestations | Claude MARIOT Tél. : 022 348 24 10 Natel : 079 648 01 49 c.mariot@swissonline.ch | |
| Président d'honneur (hors comité) adhésions, assurances | André CHRISTIN Tél. et fax 022 345 52 10 Tél. et fax Valais 024 481 80 56 | |

L'escale technique des navigateurs

Tech Yachting

Horaires Lu 13h-18h30 Ma-Ve 9h-18h30 Sa 9h-17h00

12 rue du Roveray

1207 Genève (Eaux-Vives-Lac)

Tel +41 22 786 41 42

Fax +41 22 786 41 43

Email : info@techyachting.com

Web : www.techyachting.com



Accastillage
Cordages
Peinture
Atelier de câblerie et corderie
Grément
Vêtements Henri-Lloyd
Plomberie
Visserie Inox
Electricité
GPS Garmin, Sondeur
Electronique
Moteur Honda

Billet du nouveau président

Chers Membres et Amis.

Je tiens d'abord à remercier deux membres qui nous ont rejoints au comité depuis avril 2007 ainsi que Bernard Viens, notre responsable du matériel aux Paquis, qui a accepté la charge de Vice-Président.

Pascal Delobel reprend la rédaction du présent journal et Alexandre Francey officie à titre de co-responsable du matériel des Eaux-Vives en compagnie de Didier Bouverat.

Ces deux noms vous sont peut être déjà connus, Pascal Delobel s'est déjà investi dans la création du Comité Solidarité-Rade qui lutte pour plus de sécurité dans les ports genevois. Quant à Alexandre Francey, malgré son jeune âge, il est déjà un personnage incontournable du Port des Eaux-Vives par sa gentilles et sa passion pour la navigation.

Je tiens donc à remercier ces deux personnes pour leur nouvel engagement et vous prie de bien vouloir leur accorder votre soutien dans leurs activités.

En plus des traditionnels services et avantages offerts à ses membres, l'APB désire s'impliquer encore plus dans les processus de consultation qui verront probablement le jour lors de la nouvelle législature du Conseil Administratif de la Ville de Genève (Réaménagement de la rade, pose de portails sur les pontons, projet de traversée de la rade, lutte contre l'insécurité dans les ports etc...)

Un courrier a d'ailleurs été adressé aux membres de cet exécutif dans ce sens et nous ne manquerons pas de publier son éventuelle réponse lors de notre prochain numéro.

En attendant, veuillez recevoir mes meilleures salutations lacustres.

Th. Moreno

Bulletin de l'Association des Propriétaires de Bateaux
Case postale 49 - 1211 Genève 7 - Chèques postaux 12-4249-2
Rédacteur: Pascal Delobel - Impression: Imprimerie Pot, Grand-Lancy

CHANTIER

RIES FRÈRES DU VIEUX RHONE NOVILLE

Tél. (021) 960 28 21 – Fax (021) 960 22 21

1845 Noville

NOUVEAU: PORT-À-SEC



TRAVELIFT 20 T



Vente
Construction
bois

Réparation - Peinture
Bois, polyester
et acier

Hivernage - Marina
Loc. à la demande



Tél. +41 / 022 736 00 17 - Fax +41 / 022 736 00 46
- Fermé le mardi -

The PETT®

W.C. pliable compact et léger pour les petits espaces

Ce système très hygiénique désodorise et fige les déchets
et offre une solution pour toutes les situations d'urgence !

Disponible chez EMERGIE S.A. 022.340.13.72. / emergie@bluewin.ch
ou dans votre boutique nautique habituelle !

Réservation Ber A.P.B.



Du : Au :

- Pâquis - Eaux-Vives: max. 10 jours

- Port Choiseul: max. 3 jours

Nom : Prénom :

Tél. Privé :

Natel :

L'utilisation du matériel de l'Association des Propriétaires de Bateaux est exclusivement réservée aux membres ayant réglé la cotisation de l'année en cours !

Présence maxi sous la grue des Eaux-Vives : 3 jours (réservation auprès de la Police du lac)

Merci de prendre soin de ce matériel !

Formulaire à coller sur le ber concerné

Acajou - Sipo - Kaya - Teck - Iroko - Cèdre
Spruce - Pin d'Oregon - Mélèze - Contre-
plaqué marin - Baguettes profilées.

Débités sur mesure selon vos indications.

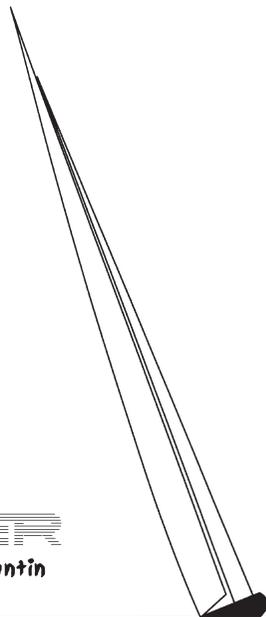
Mécanique navale - Moteur diesel SOLÉ
Accouplement souple - Ligne d'arbre - Hélice.
Conception et construction d'accastillage.
Soudure aluminium, titane, inox, composite.

Résine époxy NEXT SYSTEM - Peinture marine.

ASSISTANCE TECHNIQUE - CONSEILS

**VICTOR
WYSS**

**CHANTIER
NAVAL** du Plantin



Construction Réparation Transformation Kits pour bateau

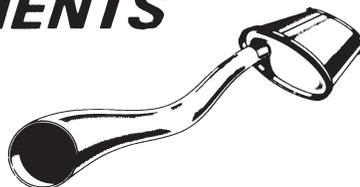
Bureau: rue du Jura 16 – 1201 Genève Tél: 022 734 53 94 Fax : 022 734 06 28

Atelier: chemin du Plantin 14 – 1217 Meyrin Tél: 022 782 83 30 mail: victorwyss@bluewin.ch

MARTI ECHAPPEMENTS

Confiez votre voiture au spécialiste!

Atelier de montage: 62, rte de Frontenex, 1207 Genève
Tél. 736 3034



Crochets d'attelage - Remorques pour bateaux Atlas



LA LOUPE, SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE Sàrl

Révisions - Fiscalité - Expertises

**vous apporte sa compétence et son savoir-faire
pour résoudre vos problèmes.**

3, place du Cirque
1204 Genève

www.laloupe.ch

Tél. 022 320 58 80
Fax 022 320 58 84

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU MERCREDI 7 MARS 2007
DE L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BATEAUX**

Séance ouverte à 20h20

Présence du comité : (au complet)

M. Daniel WAGNER

M. Jean-François DEYTARD

Mme Giovanna FANNI

M. Didier BOUVERAT

M. Claude MARIOT

M. Arnaud MARTIN

M. Bernard VIENS

M. Thierry MORENO

Nombre de membres présents : 47, sans compter le comité

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation du procès-verbal de la séance de l'assemblée générale ordinaire de l'APB du 1er mars 2006

Celui-ci a été à disposition pendant toute l'année, publié in extenso sur le site Internet de l'APB et dans le journal. Aucune contestation n'a été faite ce qui suppose que le procès-verbal du 1er mars 2006 est accepté. Daniel WAGNER propose que les membres de l'APB, présents à la soirée, lèvent la main pour l'approbation du procès-verbal : l'ensemble des membres accepte.

2. Nomination des scrutateurs

Daniel WAGNER nomme un scrutateur par table.

3. Rapport du président

Daniel WAGNER lit son rapport pour l'année 2006-2007 résumant les grandes manifestations organisées par l'APB. En 2006, l'APB a participé à la fête du nautisme sur les quais des Eaux-Vives, manifestation sympathique et pleinement réussie grâce au beau temps. Vu le manque de volontaires pour tenir notre stand et le manque d'idées pour l'animer, le comité a décidé de ne pas participer à cette manifestation en 2007. Le salon du nautisme du mois de novembre à la caserne des Vernets s'est bien passé et l'APB espère que cette exposition sera maintenue à l'avenir. Le départ du Bol d'Or a fait le plein du " Nautilus ", comme chaque année, et le bateau est déjà réservé pour 2007. Rendez-vous le 16 juin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

La **soirée familiale** s'est passée dans la bonne humeur ; les participants ont apprécié le repas et le comité a décidé de reconduire l'expérience en 2007. Réservez d'ores et déjà votre soirée du 17 novembre 2007. La **commission des ports** s'est réunie quatre fois l'année dernière. Un grand pas en avant a été fait puisque, pour la première fois, nos autorités, par l'intermédiaire de la capitainerie cantonale, ont demandé son avis quant aux dispositions à prendre pour sécuriser les bateaux. Suite à un vote unanime de la commission pour la pose de portails à l'entrée des pontons, l'Etat est allé de l'avant et les premiers portails devraient être installés en 2008. Tous les ports du canton seront sécurisés petit à petit au fil des années.

4. Rapport du trésorier et des vérificateurs de comptes

Giovanna FANNI explique en détail les écritures du résultat et du bilan de l'exercice 2006. Elle insiste sur le fait que les coûts pour l'année 2006 ont été moins élevés qu'en 2005. A l'avenir, en 2007 il faudra s'attendre à ce que ces charges augmentent en raison des frais de secrétariat et de nettoyage qu'il y aura en plus. Malgré le fait que l'association n'a pas le droit de faire un bénéfice, il s'élève tout de même à 11'784,80.- Qu'en faire? L'APB ne va tout de même pas le refuser. En ce qui concerne le compte postal, il sera transmis à la Banque cantonale de Genève, qui offre un meilleur taux, ce qui permettra de réduire les frais postaux.

Après pointage des comptes et des justificatifs, Michel GUNTZ et François BAUDRAZ ont vérifié et confirmé le 21 février 2007 le rapport de l'exercice 2007 effectué par Giovanna FANNI.

5. Rapport des gardes du matériel nautique

Bernard VIENS, responsable du matériel des Pâquis, constate tout de même un très net progrès. En effet, depuis plus de 10 ans de comité, il remarque que les navigateurs semblent être de plus en plus concernés par la protection et l'état des bateaux. Il remercie grandement Daniel WAGNER avec une certaine émotion.

Didier BOUVERAT, qui s'occupe également du matériel des Pâquis, s'est rendu à la commission des ports le 8 novembre 2006. Le comité avait suggéré à la commission des ports, l'installation des portails sur les pontons. Cette requête fut l'objet principal de la commission qui a demandé d'autorisation de pose de portails très rapidement. A propos du projet d'installation des portails sur les pontons, les priorités sont données aux Pâquis, aux Eaux-Vives et à Choiseul ; le comité espère une progression sur tout le canton par la suite. Dans l'ensemble, d'après Didier BOUVERAT, rien de spécial n'est à signaler.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

6. Admissions, démissions, radiations et décès

Admissions : (83)

L'APB, au 31 décembre 2006, comptait 1502 membres. Pendant cette année, l'APB a accueilli 83 nouveaux membres.

Démissions : (58)

Elles sont essentiellement justifiées par les ventes de bateaux. Daniel WAGNER signale que parmi ces démissionnaires, figure le brigadier Jean-Daniel RIES, ancien chef de la police du lac.

Radiations : (64)

Ces radiations sont dues au non paiement des cotisations. Cependant, Daniel WAGNER fait remarquer aux membres de l'APB qu'il y a eu beaucoup moins de radiations qu'en 2005. En effet, celles-ci s'élevaient à 104, faute de secrétariat et gestion administrative.

Décès : (5)

En mémoire des 5 personnes décédées durant l'année 2006 et début 2007, Daniel WAGNER demande aux membres de l'APB de se lever et d'observer un instant de silence.

7. Élection du Président

En raison de son état de santé, Daniel WAGNER doit, sur conseils de son médecin, quitter le comité. Les tâches de président sont remises à Thierry MORENO. Sous les applaudissements de l'assemblée générale, le nouveau président remercie son prédécesseur, Daniel WAGNER pour ces années passées au sein du comité de l'APB.

8. Élection du Comité

Après son élection, le nouveau président Thierry MORENO en profite pour désigner et présenter le nouveau comité. Le trésorier pour l'année 2007 sera une deuxième année, Giovanna FANNI. Faute de secrétaire annoncée, cette charge sera attribuée à Jean-François DEYTARD pour l'année 2007. Le responsable du matériel des Pâquis sera attribué à Bernard VIENS avec Didier BOUVERAT qui se chargera également d'être responsable du matériel des Eaux-Vives suite au départ annoncé d'Arnaud MARTIN. Claude MARIOT se chargera de l'organisation des différentes manifestations et sera également responsable du matériel de Choiseul à Versoix. Alexandre FRANCEY, membre de l'APB, rejoindra le comité d'ici avril prochain.



Chantier naval

J.-Paul SARTORIO

1295 MIES-PLAGE

Tél. 022 755 17 60

Fax 022 779 12 47

Mécanique 079 411 88 79

- CONSTRUCTION
- RÉPARATION
- HIVERNAGE
- MÉCANIQUE

Agence MOTEURS:

- HONDA
- MERCRUISER

Slip pour carénage de bateaux jusqu'à 20 tonnes

BOUTIQUE DU PÊCHEUR

4, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41 / 022 329 16 29 - Fax +41 / 022 321 66 32

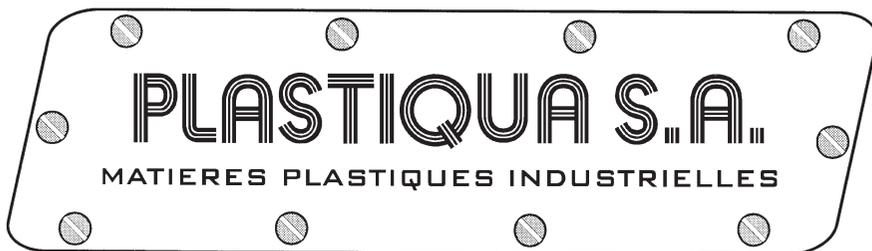
E-mail: info@boutiquedupecheur.ch

www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop



Des hublots couleur soleil ...



Hublots, vitrages, séparations, protection en verre acrylique ou polycarbonate (incassable),
Caillebotis, usinage de pièces,
cuves, bacs et réservoirs,
tubes et raccords

11bis, route des Acacias - CP 342 - 1211 Genève 24

Tél. 022 343 49 40 - Fax 022 343 49 39

Le coin des bonnes affaires

A vendre

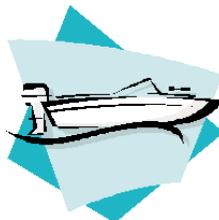
Windy 27 DC

2 moteurs Volvo-Penta 119cv

Visite passée

Prix 27'500.-

Tel. 079 650 17 17



Demander S. Bevilacqua

Creux de Genthod :

Dès juin 2007, place sur bouée à louer pour trois ans, favorable pour voilier de 10m et plus.

Corps mort révisé en 2006, tige refaite, prix 1000.- frs à l'année (à régler en avance pour l'année en cours et en une fois)

Annexe avec place, de marque Honda Marine + moteur

Excellent état, fond aluminium, prix 2750.- frs

Place cédée 1000.- (condition, avoir un bateau au creux de Genthod)

M. ROUILLER

44 rue Liotard

1202 Genève

Tel 0041(0)79 381 86 21



www.peniche.ch

Le bien-être au fil de l'eau

Location fluviale sans permis
Bateaux de 2 à 12 personnes

France - Irlande - Belgique
Italie - Espagne - Allemagne

Tél.: 022 700 56 31

Fax: 022 736 63 50

Passe-Port Voile

Agent

www.kiriacoulis.ch

Location de voiliers
toutes destinations
Location à la cabine

Tél.: 022 700 56 31

Fax: 022 736 63 50



Peinture
Papiers peints
Crépis
Rénovations
Emaillage baignoires

Jean-Paul DEL FABBRO

Chemin du Bois-Malet
CH-1228 Plan-les-Ouates
Tél. 022 794 29 39
Fax 022 794 29 17
Natel 079 413 31 81



**Bateau
École**
du Petit Lac

Cours moteur
Cours voile
Maintenance
Régates
Skipper
Convoyage

Stéphane Badéa

34, rue du Nant - 1207 Genève
www.bateaux-ecole.ch ☎ 022/700 56 31

**Profitez
des rabais**

accordés aux membres
de l'APB
par les commerçants
figurant
en page 32 !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

9. Nominations des vérificateurs de comptes

François BAUDRAZ devient titulaire alors que Michel GUNTZ laissera sa place à Jacques METTRAUX. De plus, Philippe ECUVILLON rejoindra l'équipe des vérificateurs de comptes.

10. Propositions individuelles et divers

- Claude MARIOT, membre du comité, prend la parole pour donner des informations concernant le Bol d'Or qui se déroulera le 16 juin 2007. Il informe l'assemblée générale que l'embarquement aura lieu à 8h00 précise et que les amarres seront larguées à 8h30. Le nombre de place étant limité, les premiers inscrits seront les premiers servis. Le coût du Bol d'Or est fixé à 20.- par personne et non de 15.- comme indiqué par erreur en 2006.
- Le 17 novembre 2007 aura lieu aux Vieux-Grenadiers la soirée familiale animée par un orchestre différent de l'an passé. Claude MARIOT ajoute que le paiement du repas fera foi d'inscription afin d'éviter de réserver pour des personnes qui ne viendraient finalement pas à la soirée.
- Après l'intervention de Dominique PHILIPPOZ au sujet du site internet, il demande à ce que l'on puisse accéder à certaines pages. Daniel WAGNER lui rappelle que le login est : apb et que le mot de passe est : apb1923, qui se trouve également en première page du journal de l'APB. Il informe l'assemblée générale que quelqu'un travaille actuellement sur le site afin de le rendre plus fonctionnel et agréable.
- En parlant du journal, Michel GUNTZ questionne le comité de l'APB s'il serait possible d'insérer des anecdotes sur le Léman ou d'autres histoires amusantes pour compléter le journal et lui redonner vie. Il demande aussi si des informations concernant d'autres expositions n'ayant pas lieu à Genève pourraient être inscrites dans le journal. Daniel WAGNER lui répond positivement et informe que toutes les histoires sont les bienvenues. Le responsable du journal se chargera de mettre en page le texte et non de le rectifier. Les questions posées sur le forum du site internet seront désormais inscrites dans le journal afin que tout le monde en profite même ceux qui n'ont pas internet chez eux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

- Anthony RING ROSE demande ce qu'il en est à propos des portails sur les pontons. La réponse est parue dans le journal. Selon Claude MARIOT, dans un journal distribué à tous les habitants de Genève, il est paru que le Grand Conseil acceptait la mise en place de portails. Cependant, tout n'est pas fini et concernant la Grande digue, d'après Didier BOUVERAT; il s'agirait peut-être d'une clé électronique pour y avoir accès. Didier BOUVERAT prendra plus d'informations et de détails lors de la prochaine séance de la commission des ports.
- Gilbert BERDOZ nous fait part de son mécontentement concernant l'aménagement des quais par l'Etat de Genève qui utilise les taxes d'amarrage des propriétaires de bateaux. Celui-ci relève le fait que l'Etat applique la devise "faites ce que je dis mais pas ce que je fais". Selon lui, l'Etat gaspille l'argent des contribuables en construisant des édifices dit "Férrazinettes". Il soulève plusieurs problèmes : toilettes non existantes sur les quais, plaquettes posées à l'entrée des ports un an avant que les portails commencent à être installés, moyens de secours mis à dispositions pour 700.- la bouée etc... L'Etat travaille pour le tourisme mais utilise l'argent des taxes d'amarrage pour poser des dalles à Baby-Plage et aux Pâquis. Gilbert BERDOZ finira par dire " Mais où vont nos taxes d'amarrage ? " L'argent tombe dans la caisse de l'Etat qui en fait ce qu'il veut. Gilbert BERDOZ demande au comité s'il peut insister auprès des autorités genevoises pour trouver une solution afin de mieux gérer l'argent des taxes d'amarrages.
- Le sujet des plaintes a fait l'objet principal d'un débat entre plusieurs personnes présentes à la soirée. Notamment, Dominique ÜLKÜ dont le bateau a "reçu une visite" mais n'a pas déposé plainte par la suite car elle n'avait pas vu le supposé visiteur. Celui-ci aurait aussi fracturé deux autres bateaux. Elle a quand même signalé les faits à la police mais elle n'aurait rien pu faire de toute façon. Elle demande alors si l'APB peut faire concrètement quelque chose. Thierry MORENO lui répond que l'APB ne peut intervenir à ce niveau-là si le propriétaire ne dépose pas plainte, propos confirmés par André CHRISTIN. Après le témoignage de Jacques METTRAUX, policier et participant à la l'association nautique de la police, celui-ci ajoute qu'au moment de la déposition de plainte il faut préciser au policier la volonté d'aller voir le juge sinon tous ces documents remplis ne serviront à rien et resteront bloqués au fond d'un tiroir. Il ne faut pas oublier que toutes les plaintes déposées sont classées en attente d'un fait nouveau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

- Pascal DELOBEL précise qu'afin de décharger les postes de gendarmerie, un formulaire pour les procédures de plainte est disponible afin de retranscrire tous les faits. Ce formulaire paraîtra dans le journal et sur le site internet de l'APB. Il est important de remplir ce formulaire correctement car ensuite il sera envoyé au Procureur général, au poste de gendarmerie qui en fera un constat puis appliquera l'amende et confirmera par la suite une note et le joindra pour l'assurance.
- Rappelons que les bateaux à moteur doivent respecter la limitation de vitesse qui est de 10 km/h en direction des Bains des Pâquis, sur la voie de la Perle du Lac à Genève-Plage. La police surveille ce passage avec attention.
- Gilbert BERDOZ intervient à propos du journal de l'APB. Daniel WAGNER informe alors l'assemblée générale des fonctions de ce journal ainsi que des pages de texte qui doivent y paraître et qui sont au nombre de 16 minimum.
- Daniel ECUAY, porte parole de l'Association des Pêcheurs du Lac (APL), déplore le bruit et les nuisances causées par les navettes rapides de la CGN lorsqu'elles déposent leurs passagers.

Séance levée à 21h40

Prochaine séance : Elle sera décidée par le comité au cours de l'année pour la placer début 2008.



CHANTIER NAVAL DU JET D'EAU

Route de Peney 135 – 1214 Vernier
Tél. 022 341 06 65

Depuis 1963, le Chantier Naval du Jet d'Eau est à votre service pour la mécanique navale, l'entretien, le bateau-école et l'hivernage. Nous proposons une large gamme de bateaux pour le ski nautique, la pêche et la promenade...

Etap – Faeton - Four Winns – Glastron – Hellwig – Joda
Linssen – Nidelv – Princess – Quicksilver – Saga
Valliant – Viksund – Windy - Zodiac

...ainsi que des moteurs :

Mer cruiser – Mercury – Volvo - Yamaha

Venez les découvrir dès aujourd'hui sur

www.caillat-marine.ch

ou directement dans notre halle d'exposition au chantier naval.

Nouveauté :

4 temps

8 CV - 38 kg





AGISSON SA

l'audition retrouvée



Comprendre en toute discrétion
Tests auditifs et essais d'appareils
GRATUIT

- Fabrication et réparation toutes marques
- Oreillettes de sécurité et anti-bruit
- Téléphones et casques TV Sennheiser
- Systèmes d'avertissement lumineux
- S.O.S acoustique (à domicile)



PHONAK
hearing systems



SIEMENS

oticon
PEOPLE FIRST

bernafon[®]
Innovative Hearing Solutions



Centre acoustique agréé AI, AVS, SUVA, AMF et ONU
AGISSON SA 8-10 Bd James-Fazy Tél. 022 738 38 33

ICI
on pourrait voir
votre annonce !
Contactez Thierry Moreno
079 433 15 01



Pour votre informatique :

Cet ingénieur certifié Microsoft vous propose l'informatique sans soucis.

Introduction à l'informatique avec l'assistance d'un professionnel, qui vous aide et vous conseille pour la prise en main de votre matériel informatique et le suivi selon vos besoins. Réparations, transformations, mise à jour, maintenance, etc.

Un service rapide à un prix abordable. Le tout dans les meilleurs délais
Natel 078 600 29 92 - www.anoste.com



Restaurant des Vieux Grenadiers

Charles HEGI

*Ses spécialités de Fondues
et cochonnaille*

Rue de Carouge 92 - 1205 Genève
Tél. 022. 320 13 27 - Fax 022. 329 06 78

Salles pour banquets 250 places
Parking à disposition



**Cartouches Toner
Cartouches d'encre
Papiers etc.**



19, av. Adrien-Jeandin | 1226 Thônex/Genève | Fax 022 349 10 22
Tél. 022 349 19 94 | Shop: www.ibs-shop.ch

**Votre partenaire
consommables HP!**



**Du plomb
à l'impression
numérique!**



IMPRIMERIE DU CACHOT

75 Ancienne Route
1218 Grand-Saconnex
Tél: 798 07 51
Fax: 788 03 51
cachot@swissonline.ch

Ballades lacustres

*Au large de Nyon le petit voilier filait bon plein.
La bise lui donnait toute l'audace et la hardiesse.
Pour que le capitaine, seul maître à bord après Dieu.
Par ce vent si favorable mette cap sur le château.
Rêvait-il, tel un pirate des contes de la marine.
D'aller en la citadelle festoyer jusqu'aux matines ?*

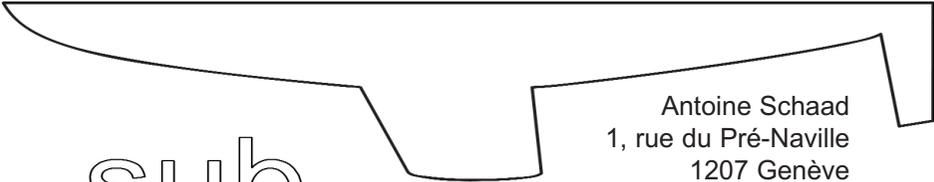
*Mais voilà la brise s'estomper dans l'azur éthéré.
Laissant au soleil un ciel clair, plus limpide que jamais.
Calme plat et silence appesantit sur tout l'horizon.
Quelle accalmie ! Une aubaine est excellente occasion,
Se dit le Capitaine. - Allons taquiner le goujon.
Mon cadre, trente mètre de nylon et trois hameçons,
Sauront mener la vie dure au plus futé des poissons.*

*Alors que la gente lacustre inspectait les harpons,
Un violent coup d'aquilon coucha le bateau sur tribord.
Holà ! Que se passe-t-il ! Et mes poissons, mille sabords !
Aucun mystère, Capitaine, c'est le Joran fripon !
Paré a virer ! Mais seul à bord, quelle consternation !
Des mains tout lui échappait pendant que l'orage grondait.
Adieu traversée, pourtant si proche de sa conclusion...
Pauvre de moi, se dit le capitaine. On tourne en rond.*

*Ainsi se plaignait-t-il, au mât solidement agrippé,
Quand tout à coup, sur bâbord cette fois, et sans aucun bruit,
Il vit un rocher, ou de plusieurs pieds, venir droit sur lui.
À Dieu va ! Cria-t-il. Cela dit, il bondit à la barre.
C'est bon ! À tribord toute ! Moteur de secours ! Et en avant !*

*La tempête pouvait bien s'acharner, plus rien n'y faisait
Car notre équipage bravement à son port revenait.
Maintenant, un soleil rougeoyant descendait à Ponant
Et le jet d'eau à Genève montait droit au firmament*

Galliano P



sub

Antoine Schaad
1, rue du Pré-Naville
1207 Genève
tel: 078 721 51 12

- **NETTOYAGES DE CARENES**
en plongée sous-marine
- **TRAVAUX SOUS-MARINS DIVERS**
(réglages et changements d'amarrages, fermetures de vannes WC, recherches d'objets,...)
- **NETTOYAGES DE PONTS ET FRANCS-BORDS**
- **CONSTRUCTIONS METALLIQUES**
(soudures alu, inox,...)



DANZAS AIR & OCEAN

Votre partenaire pour vos transports
intercontinentaux par fret aérien et maritime.
Un conseil ? Contactez-moi !
Tél. 022 929 85 23 ou thierry.moreno@dhl.com
www.dhl.com

Article dans le journal 20 minutes

Les bateaux amarrés sont victimes des vandales

GENEVE - Les embarcations sont trop souvent détériorées. Un projet prévoit de mieux protéger les pontons.

"Fin 2006, nous avons déposé un projet de construction de barrières pour interdire l'accès aux 70 estacades du canton", a confirmé, hier, Yves Duffey

. Pour le chef du corps des gardes de l'environnement, il s'agit avant tout de lutter plus efficacement contre les nombreuses déprédations commises sur les embarcations.

"Les panneaux d'interdiction installés en 2006 ne sont visiblement pas efficaces. Rien que pendant les fêtes de Pâques, une douzaine de bateaux ont été abîmés.

Certains propriétaires ont vu leur embarcation détériorée jusqu'à six fois de suite", s'inquiète-t-il. "Il existe près de 3400 places d'amarrage à Genève. Mais ce sont surtout les ports des Eaux-Vives, des Pâquis et de Choiseul, soit environ 1500 places, qui posent problème", précise Thierry Moreno. Le directeur de l'Association des propriétaires de bateaux ajoute: "Nous payons notre place entre 500 et 900 fr. par année, il est donc normal que nous poussions pour sécuriser les lieux." Une position volontiers partagée par les autorités, puisque les taxes d'amarrage rapportent environ 2 millions de francs par an.

"Ces derniers temps, des dénonciations ont été transmises au Service des contraventions", reconnaît un agent de la police de la navigation. "Les contrevenants risquent 100 fr. d'amende. Mais il faut ajouter 500 fr. s'ils montent illégalement à bord d'un bateau", prévient Jean-Philippe Brandt, le porte-parole de la police.

Giancarlo Mariani

Mousse synthétique Coupe sur mesure



**Mal assis, mal couché dans votre bateau ?
Passez nous voir !**

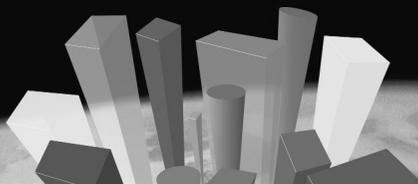
**Nouveau : mousses flottantes !
Matelas adaptés • Surmatelas
Couchettes bateau-camping
Coussins • Chaises • Insonorisation
Filtres • Utilités médicales**

www.mousse.ch

SEYDOUX MOUSSE • 022 734 28 43 • Rue des Gares 12 • 1201 Genève

**Débitage sur mesure - pare-brise - portes - hublots
plexiglas forex pvc polycarbonate delrin**

LE MONDE DU PLASTIQUE



polyplast.ch

25 rue Le-Royer

1227 Les Acacias

tel 022 343 18 81 fax 022 343 18 82

Chantier naval

INTERNAUTIQUE SARL

S. Luchini

Route de Thonon, 146
La Pallanterie
CH-1222 VÉSENAZ

Tél. 022 752 46 79
Fax 022 752 44 67
Natel 079 216 80 29



**VENTE - NEUF - OCCASION - HIVERNAGE
TRANSPORTS - ACCASTILLAGE - GRÉEMENTS
ANTIFOULING - TRAITEMENT D'OSMOSE
COMPOSITE - CONSULTING
BATEAU ÉCOLE VOILE-MOTEUR**

Chantier Naval ODIER S.à.r.l

Case postale 46 - 1228 Plan-les-Ouates

Tél. 022 794 14 01 - Fax 022 794 14 03

Natel 079 202 53 66 - E-mail: odier.rene@bluewin.ch

Assurance collective APB
AVIS TRÈS IMPORTANT

Chers membres et amis,

Cet avis concerne tous les assurés, qui avaient contracté des assurances, à l'époque de l'UAP.

Suite à une nouvelle fusion entre l'assurance AXA et Winterthur, tous les membres concernés sont priés de prendre contact impérativement avec M. Christin, ceci dans le but de régulariser leur contrat dans les meilleurs délais.

A contacter:

Christin André, Président d'Honneur,
Tél. 022/345.52.10, 079/436.61.79 ou 024/481.80.56





LA SEICHE
boutique nautique



LA SEICHE, VOTRE PARTENAIRE NAUTIQUE À GENÈVE

Changement d'horaires* Lu 13h30-18h30 Ma-Ve 9h-18h30 Sa 8h30-17h

19, RUE DU XXXI-DÉCEMBRE
T. +41 (0)22 735 41 96 F. +41 (0)22 736 16 51

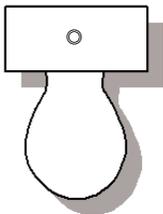
EN ALPHANUMÉRIQUE, COMPOSEZ LE 0848 LA SEICHE

www.laseiche.ch – laseichesa@bluewin.ch

English Spoken

L'EXPERTISE RÉGATE EN PLUS!

*Dès le 2 avril 2007



AVIS nouvel appareil à Port Choiseul

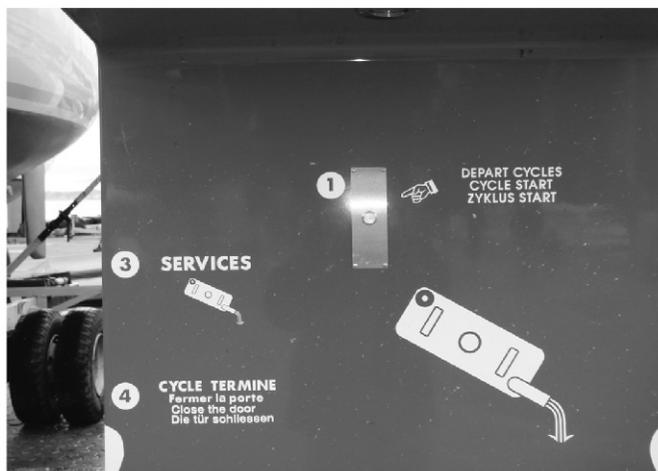
Etape 1

Etape 2

Etape 3

Etape 4

L'appareil est en test actuellement.
Dans le cas de bon fonctionnement, il se verra installé un peu partout.



Qu'en pensez-vous ?

Quels aménagements pour le quai Marchand des Eaux-Vives ?

Si la rade est la carte de visite de Genève, les quais appartiennent à chacun de nous. Lorsqu'au matin le soleil envoie ses premiers rayons, c'est un paysage magnifique. Comment embellir les infrastructures de ce décor, sans occasionner de grands chantiers qui ne verront peut-être jamais le jour ?

Un nouvel aménagement de nos quais est à l'étude... c'est un premier pas, mais que souhaitons-nous ?

L'essai du stand de glaces " ferazzinette " est un fiasco, peu esthétique, ni fonctionnelle, peu adaptée pour la petite restauration, seule sa situation au bord de l'eau est bien agréable. Oublions !

Prenons le chantier naval, si l'on considère qu'il est un mal nécessaire : des bateaux fracassés suite à une bonne bise et les voilà qu'ils y finissent leur aventure, travaux portuaires, etc. proche de la police du lac, l'endroit est adéquat. L'entretien de toutes ces structures devraient être obligatoires, personne ne semble s'en préoccuper...

Puis, il y a les problèmes d'incivilité, les graffitis qu'il convient de supprimer au plus vite, de repeindre les conteneurs lorsqu'ils sont souillés, les pieux de la CGN qui sont barbouillés, de relever les débris sans relâche. Pour notre sécurité, avoir des grands frères, des gardes ports efficaces, une police de proximité, des estacades surveillées, tant d'instances sont aujourd'hui nécessaires pour améliorer notre tranquillité.

Les stands de glaces pourraient être déplacés au bord des quais, en lieu et place du bord de route si bruyant !

Bien sûr qu'ils pourraient être remplacés par des constructions plus actuelles, mais ils sont très fleuris et soignés.

Les mouettes genevoises pourraient faire des abris plus esthétiques, identiques les uns des autres.

Si chacun faisait son effort sans attendre sur l'autre... on pourrait améliorer sans utiliser de gros moyens.

Je ne crois pas à des travaux d'aménagement de grande envergure, mais plutôt à des améliorations.

Les membres de notre association sont les premiers concernés, ils ont sans doute leurs idées et opinions ? Voici les miennes qui chaque jour arpente cet espace privilégié.

Qu'en pensez-vous ? (suite)

Je commence au Jardin Anglais pour terminer à Baby-plage :

1. Aménagement d'un WC dans un petit pavillon au Jardin Anglais avec poubelles déchets, à l'emplacement actuel de la baraque provisoire des gardes-ports.
2. Construction tubulaire pour le chantier Cauderay en un bâtiment de même dimension ainsi qu'un prolongement pour l'entreprise de travaux portuaires, avec WC publiques incorporés et emplacement pour les conteneurs déchets.
3. Construction d'un ensemble police du lac, dont les locaux sont peu fonctionnels, avec prolongement pour le local du jet d'eau et les abris des pêcheurs.
4. Le pavillon des Corsaires pourrait être maintenu car il est régulièrement repeint, idem pour le local des bateaux d'enfants ou alors construire une seule structure pour les deux louages.
5. Construction d'un nouveau bâtiment comprenant bureaux pour les gardes-ports, lieu d'accueil pour les visiteurs et les navigateurs, kiosque infos et local APB ainsi que douches et WC. Il pourrait se situer sur la pelouse devant la maison Royale. Aménagement d'un ponton flottant pour une dizaine de bateaux visiteurs avec arrêt pour les Mouettes Genevoises. Ainsi, nos gardes-ports seront plus accessibles et proches des navigateurs.
6. Quant aux Mouettes genevoises, chaque station-abris devrait être aménagée à l'identique. Au débarcadère du Molard, cet abris est vraiment désuet, idem pour celui des Pâquis.
7. Pour terminer, installer des bornes électriques afin que les propriétaires de bateaux puissent effectuer de petits travaux d'entretien à leur place d'amarrage. Tout port qui se respecte a ce genre d'installation.

Ce ne sont pas des aménagements conséquents, ni révolutionnaires, il faudrait une certaine cohésion. Le coup d'œil de notre rade est magnifique et quelques modifications seront les bienvenues en améliorant et harmonisant l'esthétique des bâtiments indispensables à un port qui comprend entreprises, commerces, sécurité, écoles de voile et moteur, tourisme et lieu de promenade et de loisirs.

Vos remarques et idées pour notre commission aménagement de la rade auprès de nos autorités, seront les bienvenues sur notre site ou par correspondance !. Mon but est de susciter vos remarques et un éventuel débat, nous comptons sur vous !

YB

Contact journal APB : pascald@orcaps.ch

swiss boat+



Quai du Mont-Blanc 4 - 1202 Genève
Tél. 022 732 47 47 - Fax 022 738 79 88

CROISIÈRES COMMENTÉES ET LOCATION DE YACHTS

La navigation... un plaisir,
Le confort... une exigence.

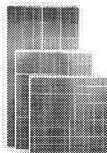
L'ATELIER DU COUSSIN

- confection
- restauration

Tel : +33 628 34 24 88
Email latelierducoussin@hotmail.fr

A

marine



Autos et Energies

133, rte de Peney
1214 Vernier-Genève
Tél. 022 341 08 74
Fax. 022 34117 65
www.a-e.ch - info@a-e.ch

Panneaux solaires - Néons, ampoules - Régulateurs - Chargeurs - Onduleurs -
Batteries solaires - Batteries de traction - Motorisations électriques

WEST SYSTEM

BRAND



Expertise gratuite
de votre bateau

3M Marine

VERNIS - LAQUES - MASTICS
ANTIFOULINGS HAUTES PERFORMANCES

14, rte du Nant-d'Avril - 1214 VERNIER-GENÈVE - Tél. 022 341 29 30 - Fax 022 341 11 33 - coloral@romandie.com

Peintures COLORAL Sàrl Vernier-Genève



www.corsier-port.com

ventes
réparations
service marina et hivernage
rénovation bateaux bois
spécialiste RIVA
cabine de peinture
slip pour yachts 25t
poste à essence

C.P. 01 · CH-1246 Corsier GE · T. +41 (0)22 752 22 33 · corsier-port@bluewin.ch

agent:



Des avantages incomparables.

Plus de 20 000 propriétaires de yacht ont choisi Allianz Suisse pour leur assurance bateaux. Ils savent qu'ils pourront ainsi compter, au moment décisif, sur les prestations d'un partenaire compétent, ainsi que sur le savoir-faire de nos spécialistes pour un règlement équitable du sinistre. Demandez-nous une offre personnalisée. Nous sommes à votre disposition.

Allianz Suisse
Section Bateaux
Laupenstrasse 27, 3001 Berne
Tél. 058 358 53 53
yachting@allianz-suisse.ch

Allianz 
Suisse



Nouveaux membres

Le Comité souhaite la bienvenue aux membres suivants :

Vladimir TARNAVSKI
Jean-François PITTIER
Christelle VILLEGIER
Sophie HAAZ
Dominique CHAUTEMS LEURS
Jeremy BRYAN
Michel GATTI
Cédric EPENYOY

Odile HOFMANN
Kerstin STUVERMANN
Sébastien SCHIRA
Robert CHAL
Alain BOTTIGLIERI
Pierre DING
Jean-Luc WAEBER
Yanick GALPY



BULLETIN D'ADHÉSION A.P.B.

Nom : Prénom :

Adresse :

N° postal : Lieu :

Né(e) le : Profession :

Téléphones : Privé : Prof.:

Mobile : Fax:

Courriel :

Bateau: Moteur Voilier Immatriculation :

Longueur : Largeur :

Place d'amarrage N° Tirant d'eau :

Genève, le Signature :

**Bulletin à découper ou à copier et envoyer à
A.P.B. - Case postale 49 - 1211 Genève 7
Compte de chèques postaux 12-4249-2**

Quelques avantages parmi d'autres:

- Assurance RC et casco collective à des conditions très intéressantes
- Rabais chez de nombreux commerçants
- Mise à disposition gratuite de matériel (pompes à haute pression, chars, élingues ...)
- Rabais sur cours de pilotage



Location de véhicules sans permis (45 km/h.)

Location de remorques diverses

(Plateau, motos, bagagères etc...)

Régi par : Société Dansen Invest Sàrl

LOC 45 - Chemin des Marais 117 - 1255 Veyrier

Port. +41 78 632 10 10 - Fax +41 22 784 11 15 - Web www.loc45.ch



Commerçants accordant des rabais aux membres de l'A.P.B.

| | | | |
|------------------------------|-------------------------|---------------------------|-------------------------|
| AE Marine | Tél. : 022 341 08 74 | Rte. de Peney 133 | 1214 Vernier |
| Agisson SA | Tél. : 022 738 38 33 | Bd James-Fazy 8-10 | 1201 Genève |
| Atelier du Coussin | Tél. : +33 628 34 24 88 | | |
| Auto Accessoires Jonction | Tél. : 022 329 52 52 | R. des Deux-Ponts 31-33 | 1205 Genève |
| Baud Eugène quincaillerie | Tél. : 022 348 66 22 | Rue Ed.-Baud | 1225 Chêne-Bourg |
| Blue Way boutique | Tél. : 022 736 36 22 | Av. Pictet-de-Rochemont 2 | 1207 Genève |
| Boatimex remorques Atlas | Tél. : 022 752 46 79 | Case postale 72 | 1252 Meinier |
| Energie SA | Tél. : 022 340 13 72 | Rue de Lyon 75 | 1203 Genève |
| Europ'Sails | Tél. : 022 785 67 73 | Ch. Champs-Prévoist 22 | 1214 Vernier |
| Fixmax visserie inox | Tél. : 022 301 05 50 | Avenue Vibert 59 | 1227 Carouge |
| Garage Parking Miremont | Tél. : 022 346 33 39 | Avenue de Miremont 2 | 1206 Genève |
| Jordan Peinture (10 à 15 %) | Tél. : 022 340 61 62 | Rue de Miléant 7 | 1203 Genève |
| La Seiche articles nautiques | Tél. : 022 735 41 96 | Rue du XXXI Décembre19 | 1207 Genève |
| Millet SA (Bosch) | Tél. : 022 329 86 66 | Rue Prévoist-Martin 47 | 1205 Genève |
| Moby Dick, Centre Nautique | Tél. : 022 755 12 76 | Chemin du Vieux-Port 20 | 1290 Versoix |
| Peinture 57 | Tél. : 022 731 48 20 | Rue de Lausanne 57 | 1202 Genève |
| Peintures Coloral Sàrl | Tél. : 022 341 29 30 | Route du Nant d'Avril 14 | 1214 Vernier |
| Périllat outillage | Tél. : 022 342 20 09 | Rue Eugène-Marziano17 | 1227 Acacias |
| Pneus Canon | Tél. : 022 781 06 68 | Rue du Pré-Jérôme 20 | 1205 Genève |
| Pop Show mus. & électron. | Tél. : 022 792 48 16 | Rue de la Caille 42 | 1213 Onex |
| Seydoux Mousse | Tél. : 022 734 28 43 | Rue des Gares 12 | 1211 Genève 2 |
| Ship Shop F. Gauthier | Tél. : 022 736 20 13 | Quai Gustave-Ador 26 | 1207 Genève |
| Spielmann & Cie | Tél. : 022 786 86 22 | Rte. de Frontenex 62 | 1207 Genève |
| Tagini quincaillerie | Tél. : 022 342 41 60 | Rue Ancienne 86 | 1227 Carouge |
| Tech Yachting | Tél. : 022 786 41 42 | Rue du Roveray 12 | 1207 Genève |
| Vieux-Port chantier naval | Tél. : 022 755 24 19 | Route. de Suisse 123 | 1290 Versoix |
| Yachting Service | Tél. : 022 776 94 83 | Route. de Suisse 6 | 1299 Crans-près-Céligny |
| Zahnd quincaillerie | Tél. : 022 736 95 51 | Bd. Helvétique 30 | 1207 Genève |



réinventons / la protection financière

La référence pour l'assurance des bateaux de plaisance

20 %

**de rabais sur l'assurance de votre bateau
et conditions préférentielles pour celle de votre
ménage, voiture ou bâtiment.**

Personne de contact :

Marco Pozzo tél. 022 879 17 17

marco.pozzo@axa.ch

**Axa-winterthur
Agence générale Pierre-Louis Portier
59 route de Chancy
1213 Petit-Lancy
Tél. 022 879 17 17**

JAB
1212 Grand-Lancy 1

Post code 1
A.P.B.
Case postale 49
1211 Genève 7



Voilerie europ'sails

Reconstituons votre plaisir

De l'Optimist au Maxi,
pour le croisiériste
ou le régatier, la voilerie

europ'sails
conçoit et fabrique
vos voiles en Suisse,
vous offrant à la fois
un produit de haute qualité
et un service de proximité.

Europ'sails SA

Vésenaz | Vernier

Tel : +41(0)22 772 07 30
www.europsails.ch